



Demande d'infos sur pavillon hlm

Par **dom05**, le **18/12/2008** à **10:22**

Bonjour,

Etant locataire depuis 1994 du même pavillon HLM d'une société anonyme.

Existe-t'il des possibilités pour en devenir propriétaire ?

De plus ais-je le droit de faire une installation de panneaux solaires photovoltaïques dans le cadre d'économie d'énergie ?

Cette installation peut-elle être prise en charge entièrement ou en partie par la société anonyme d'HLM ?

Merci par avance pour vos renseignements.